

N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

Procès-verbal d'une session du conseil de La Municipalité de Saint-Pierre de- l' Île- D'Orléans, séance ordinaire du 1er août 2016, tenue à l'édifice municipal au 515, route des Prêtres, à Saint- Pierre de- l'Île- d'Orléans, à 20h00, sous la présidence de Monsieur Sylvain Bergeron , maire.

Sont présents:	Claude Rousseau	Conseiller
	Mme Caroline Turgeon	Conseillère
	M. François Pichette	Conseiller
	Mme Nathalie Vézina	Conseillère
	M. Alain Dion	Conseiller
	Mme Huguette Giroux	Conseillère

et tous formant quorum.

Le directeur général/secrétaire- trésorier, M. Gérard Cossette agit comme secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 20 h00 par Monsieur le maire Sylvain Bergeron. Il constate la régularité de l'assemblée avec 6 conseillers (ères) présents (es) et souhaite la bienvenue à tous.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et constatation de la régularité de l'assemblée.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 4 juillet 2016 séance ordinaire
Suivi du procès-verbal
4. Gestion financière et administrative
 - a) Dépôt des rapports prévus au règlement de délégation sur la liste des dépenses incompressibles et par délégation et adoption des dépenses du conseil au 31 juillet 2016.
 - b) Inscription au colloque des D.G. de zone La Capital 22-23 septembre 2016 (200\$)
 - c) Facture de Jos Pelletier (2007) Inc.
5. Sécurité incendie
6. Réseau routier
 - a) Autorisation d'aller en appel d'offres pour le projet d'amélioration de l'accotement des rues et de construction dans le secteur de la Seigneurie en relation avec la subvention de la députée provincial
7. Hygiène du milieu
 - a) Autorisation d'aller en appel d'offres pour préparer les plans et devis dans le secteur Est secteur 2 option #1 du réseau d'égout préparer par la firme Tétratech



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

- 8 Aménagement, urbanisme et développement
 - a) Adoption du règlement #428-2016 modifiant le règlement de zonage 154 et ses règlements en vigueur afin de modifier les normes relatives aux abris temporaires, à l'angle de toiture des constructions principales, aux ventes de garage et marchés aux puces, aux foires ainsi qu'aux usages et constructions complémentaires de la zone PA-2
 - b) Dérogation mineure #006 aspect de toit
 - c) Règlement sur les animaux
 - d) Plan d'urbanisme de la municipalité afin de prévoir une rencontre de travail
 - e) Achat de luminaires décoratifs pour la fête de Noël
 - f) Avis de motion pour le projet de règlement sur le radon
9. Loisirs et culture
 - a) Invitation à l'évènement en octobre (on livre).
 - b) Demande de partenariat municipalité vs Fondation Lamy
 - c) Budget fête familiale de septembre 2016
 - d) Demande de remboursement d'inscription (Camp multisports)
 - e) Réservation du Logisport et budget pour la fête de Noël avec les bénévoles, les employés et les membres du conseil municipal
 - f) Allocation de budget pour location de salle des activités de loisirs
10. Correspondance
 - a) Projet de règlement R.V.Q. 2438 Ville de Québec
 - b) Rapport annuel Communauté Urbaine de Québec
 - c) Demande de financement pour le CPE
11. Rapport du maire
 - a) Sur les activités mensuelles de la MRC
12. Rapport des comités de travail par les élus
13. Affaires nouvelles

Période de question du public

Ajournement au 29 août à 18h.

14. Ajournement

15. Résolution pour renouvellement d'emprunt des règlements #426-2016- camion de pompier (337 700), #373-2010 (211 200), #374-2010 (143 900), #374-2010 (679 900), la partie du règlement #(373-2010 sera remboursée 72 200 à même la subvention déjà reçue. L'emprunt total est de 1 372, 700\$

16. Embauche d'un cadre : directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint suivant la publication du mois d'avril 2016

17. Levée de l'assemblée

Sur proposition de la conseillère Mme Nathalie Vézina et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour.

ADOPTÉE.

1846-2016



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

3. LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2016

1847-2016

Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par le conseiller M. François Pichette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2016.

ADOPTÉE.

4. GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

a) Dépôt des rapports prévus au règlement de délégation de la liste des dépenses incompressibles et par délégation et adoption des dépenses du conseil au 31 juillet 2016

1848-2016

Sur proposition du conseiller M. Alain Dion et appuyé par le conseiller M. François Pichette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver les dépenses du conseil, le dépôt des dépenses incompressibles et par délégation comprises entre le 1^{er} et le 31 juillet 2016 totalisant 227 259.42\$.

ADOPTÉE

b) Colloque des D.G. de la Capitale Nationale

1849-2016

Sur proposition de la conseillère Mme Huguette Giroux et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le directeur général/secrétaire-trésorier à participer au colloque des directeurs généraux/secrétaire-trésorier le 22 et 23 septembre 2016, de payer l'inscription et de rembourser les frais de déplacements selon la politique en vigueur.

ADOPTÉE

c) Facture de Jos Pelletier (2007) inc.

1850-2016

Sur proposition du conseiller M. Claude Rousseau et appuyé par le conseiller M. Alain Dion, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de payer un montant partiel sur le décompte final de 34 000\$.

ADOPTÉE

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE

6. RÉSEAU ROUTIER

a) Autorisation d'aller en appel d'offre pour le projet d'amélioration de l'accotement et de construction des rues dans le secteur de la Seigneurie suivant la réception de la subvention de la députée provinciale.

1851-2016

Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par le conseiller M. Alain Dion, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'obtenir des soumissions pour l'exécution des travaux d'accotement et de construction dans la Seigneurie selon le devis préparer auprès de trois soumissionnaires.

ADOPTÉE.



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

7. HYGIÈNE DU MILIEU

a) Autorisation d'aller en appel d'offre pour préparer les plans et devis du prolongement du réseau d'égout Zone Est , secteur 2 option #1 selon l'estimé du projet préparer par la firme Tétratech.

1852-2016

Sur proposition de la conseillère Mme Nathalie Vézina et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'aller en appel d'offre pour préparer les plans et devis du prolongement du réseau d'égout Zone Est du secteur 2 option #1 pour la collecte des eaux usées selon l'estimé du projet préparer par la firme Tétratech.

ADOPTÉE.

8. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET ÉVELOPPEMENT

a) Adoption du règlement 428-2016 modifiant le règlement de zonage numéro 154 et ses amendements en vigueur afin de modifier les normes relatives aux abris temporaires, à l'angle de toiture des constructions principales, aux ventes de garage et marchés aux puces, aux foires ainsi qu'aux usages et constructions complémentaires de la Zone PA-2

1853-2016

Sur proposition du conseiller M. Claude Rousseau et appuyé par la conseillère Mme Huguette Giroux, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement 428-2016 modifiant le règlement de zonage numéro 154 et ses amendements en vigueur afin de modifier les normes relatives aux abris temporaires, à l'angle de toiture des constructions principales, aux ventes de garage et marchés aux puces, aux foires ainsi qu'aux usages et constructions complémentaires de la Zone PA-2

ADOPTÉE.

Reporté

b) Dérogation mineure #006 aspect de toit

c) Avis de motion pour présentation d'un règlement de zonage sur les animaux (courriel de Charles Tremblay 12-07-2016)

Le conseiller M. Alain Dion donne avis de motion qu'il présentera à une prochaine séance, un projet de règlement de zonage sur les animaux

Reporté

d) Plan d'urbanisme de la municipalité afin de prévoir une rencontre de travail

Reporté

e) Achat de luminaire décoratif pour la fête de Noël

f) Avis de motion pour le projet de règlement sur le radon

Le conseiller M. Alain Dion donne un avis de motion qu'il présentera à une prochaine séance, un projet de règlement sur le radon

9. LOISIRS ET CULTURE

a) Invitation à l'évènement en octobre on livre.

Le maire donne des informations sur l'évènement.

b) Demande de partenariat de la municipalité vs financement de la Fondation Lamy

La municipalité fournit déjà pour le souper de financement.



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

N° de résolution
ou annotation

1854-2016

c) Budget fête familiale du 17 et 18 septembre 2016

Sur proposition du conseiller M. François Pichette et appuyé par la conseillère Mme Caroline Turgeon, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'allouer un budget de 4000\$ pour la fête familiale municipale.

ADOPTÉE.

1855-2016

d) Demande de remboursement d'inscription pour une journée et inscription au golf du Camp multisports.

Sur proposition du conseiller M. Claude Rousseau et appuyé par la conseillère Mme Caroline Turgeon, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'appliquer la politique des frais d'inscription sans réduction et remboursement.

ADOPTÉE.

1856-2016

e) Réservation du Logisport pour la fête de Noël des bénévoles, des employés et des membres du conseil municipal

Sur proposition du conseiller M. François Pichette et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de réserver la date du 17 décembre pour la fête de Noël des bénévoles, employés et des membres du conseil au Logisport et d'allouer un budget de 4000\$.

ADOPTÉE.

Reporté

f) Allocation de budget pour location de salle des activités de loisirs

10. CORRESPONDANCE

- a) Dépôt de la liste de la correspondance
- b) Le maire fait la lecture de la correspondance.

11. Rapport du maire

- a) Sur les activités mensuelles de la MRC.

Point d'information sur les décisions et orientations de la MRC.

12. Rapport des comités de travail des élus

Les conseillers présentent un compte rendu de leurs activités, des diverses rencontres avec les citoyens et recommandations pour la municipalité.

13. Affaires nouvelles

PÉRIODE DE QUESTION DU PUBLIC

La période de question commence à 20h45 et se termine à 20h50

Ajournement au 29 août à 18h

Sont présents: M. Sylvain Bergeron → Maire
M. Claude Rousseau → Conseiller
M. François Pichette → Conseiller
Mme Nathalie Vézina → Conseillère
M. Alain Dion → Conseiller
Mme Caroline Turgeon → Conseillère
Mme Huguette Giroux → Conseillère

et tous formant quorum.



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de
Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

N° de résolution
ou annotation

Le directeur général/secrétaire-trésorier, M. Gérard Cossette, agit comme secrétaire d'assemblée.

14. OUVERTURE DE LA SÉANCE

L'ajournement de la séance est ouverte à 18h25 par Monsieur le maire Sylvain Bergeron. Il constate la régularité de l'assemblée avec 6 conseillers (ères) présents (es) et souhaite la bienvenue à tous.

M. Alain Dion quitte l'assemblée

15. Résolution d'adjudication, de concordance et de courte échéance pour renouvellement d'emprunt des règlements #426-2016- camion de pompier (337 700), #373-2010 (211 200), #374-2010 (143 900), #374-2010 (679 900), la partie du règlement #(373-2010 sera remboursée 72 200 à même la subvention déjà reçue. L'emprunt total est de 1 372, 700\$. Les frais d'escompte, s'il y a lieu seront pris dans le budget d'opération.

1857-2016

Il est proposé par la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau et résolu unanimement :

QUE la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans accepte l'offre qui lui est faite de la Banque Royale du Canada pour son emprunt par billets en date du 7 septembre 2016 au montant de 1,372,700\$ effectué en vertu des règlements d'emprunts numéros 373-2010, 374-2010 et 426-2016. Ce billet est émis au prix de 100,00 CAN pour chaque 100,00\$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans** comme suit :

121600\$	1.93%	7 septembre 2017
124200\$	1.93%	7 septembre 2018
127000\$	1.93%	7 septembre 2019
130000\$	1.93%	7 septembre 2020
869900\$	1.93%	7 septembre 2021

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire pré- autorisé à celui-ci;

ADOPTÉE.

1858-2016

ATTENDU QUE, conformément au(x) règlement(s) d'emprunt suivant(s) et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans souhaite emprunter par billet un montant total de 1 372 700\$:

Règlements d'emprunts	Pour un montant de \$
373-2010	211 200\$
374-2010	143 900\$
374-2010	679 900\$
426-2016	337 700\$

ATTENDU QU'à ces fins, il devient nécessaire de modifier le(s) règlement(s) d'emprunt en vertu desquels ces billets sont émis;



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de
Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

N° de résolution
ou annotation

Il est proposé par la conseillère Mme Nathalie Vézina et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau et résolu unanimement :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QU'un emprunt par billet au montant de 1 372 700\$ prévu aux règlements d'emprunt numéros 373-2010, 374-2010 et 426-2016 soit réalisé;

QUE les billets soient signés par le maire et le secrétaire-trésorier ;

QUE les billets soient datés du 7 septembre 2016;

QUE les intérêts sur les billets soient payables semi- annuellement;

QUE les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2017	121 600\$
2018	124 200\$
2019	127 000\$
2020	130 000\$
2021	132 800\$ (à payer en 2021)
2021	737 100\$ (à renouveler)

QUE pour réaliser cet emprunt la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans émette pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunts, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5 ans)** (à compter du 7 septembre 2016), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2022 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements d'emprunts numéros 373-2010, 374-2010 et 426-2016, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

ADOPTÉE

Retour de M. Alain Dion

1859 -2016

reporté

16. Embauche d'un cadre : directeur général-adjoint et secrétaire-trésorier- adjoint suivant la publication du mois d'avril 2016

Considérant l'annonce du départ à la retraite du Directeur général/ secrétaire-trésorier actuel de prendre sa retraite le 31 août 2018;

Considérant l'objectif de préparer la relève du Directeur général/secrétaire-trésorier actuel ;

Sur proposition du conseiller M. Alain Dion et appuyé par la conseillère Mme Huguette Giroux, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'embaucher M. Nicolas Dubuc St-Gelais à titre de Directeur général- adjoint et secrétaire-trésorier adjoint en date du 26 septembre 2016 et de mandater le maire M. Sylvain Bergeron, à signer le contrat de travail soumis au conseil du 1^{er} août et ajourner le 29 août avec M. Nicolas Dubuc St-Gelais. **ADOPTÉE.**

17. Dérogation mineure #006 aspect de toit - reporté



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de
Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans**

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS**

N° de résolution
ou annotation

**18. Plan d'urbanisme de la municipalité afin de prévoir une rencontre
de travail**

reporté

19. Achat de luminaire décoratif pour la fête de Noël

reporté

20. Allocation de budget pour location de salle des activités de loisirs

1860-2016

Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par la conseillère Mme Huguette Giroux, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'allouer un budget de 4000\$ pour la location de salle des activités de loisir au Centre Patro-Roc-Amadour.

ADOPTÉE.

**21. Engagement d'un ouvrier de maintenance suite au départ de
Benoît Labbé.**

1861-2016

Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par la conseillère Mme Huguette Giroux, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'engager M. Mathieu Blais à titre d'ouvrier de maintenance à compter du 2 septembre 2016 au salaire de 19\$/l'heure.

ADOPTÉE.

22. Choix des couleurs de poubelles B R_Métal

Les couleurs retenues sont le blanc et le brun.

**23 Engagement d'une personne désignée remplaçante en cas
d'incapacité d'agir de Me Boivin.**

1862-2016

Sur proposition de la conseillère Mme Nathalie Vézina et appuyé par la conseillère Mme Huguette Giroux, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer M. Robert Lacombe ing. à titre de personne désignée remplaçante pour agir à titre de conciliateur –arbitre pour le règlement de mésententes relatives aux fossés et clôtures de ligne, découvert et fossés de drainage.. La tarification horaire est approximativement de 125\$ de l'heure plus les autres frais applicables définis dans le règlement municipal pour la personne désignée.

ADOPTÉE.

**24. Prolongement du réseau d'égout-Chemin du Carrefour et
Chemin Royal**

Le directeur général/secrétaire-trésorier dépose le calendrier de planification préparé par Mme France Thibault, ing, pour les travaux des égouts du secteur Est.

25. Proposition d'honoraires pour consultante France Thibault

1863-2016

Sur proposition du conseiller M. Alain Dion et appuyé par le conseiller M. François Pichette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir les services professionnels relativement au projet de prolongement du réseau d'égout et au comité de sélection. Les services sont facturés sur la base du taux horaires de 135\$/heure et le budget maximum à prévoir serait d'environ 3000\$ (taxes en sus)

ADOPTÉE.

26. Engagement d'un géographe pour caractérisation biologique

1864-2016

Sur proposition du conseiller M. Claude Rousseau et appuyé par la



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

conseillère Mme Huguette Giroux, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'engager M. Richard Bouchard pour caractériser les terrains contigus au chemin du Carrefour tel que décrit dans le courriel du 30 août. Les honoraires pour la production de cette caractérisation sont de 2493\$, plus taxes.

ADOPTÉE.

1865-2016

27. Embauche d'un arpenteur-géomètre pour préparation de servitudes du projet des eaux usées de la Zone Est Secteur 2 option #1

Sur proposition du conseiller M. François Pichette et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'engager M. Yvon Létourneau pour préparer les servitudes de passage pour un montant approximatif de 2000\$ concernant le projet.

ADOPTÉE.

1866-2016

28. Demande de rencontre au MTQ et interventions prévues sur le chemin Royal

CONSIDÉRANT QUE la municipalité planifie actuellement des projets d'infrastructures municipales de prolongement du réseau d'égout sur le Chemin Royal secteur Est et d'implantation d'un nouveau réseau d'égout avec traitement des eaux usées pour les commerces et résidences situés à l'entrée de l'Île.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité veut réaliser l'un de ses projets, celui du secteur Est dès l'été 2017 et qu'il implique des travaux dans l'emprise du MTQ sur près de 350 mètres.

CONSIDÉRANT QUE ces derniers travaux sont prévus avec la TECQ (Programme de la taxe d'essence et de la contribution du Québec) et qu'aucune autre approbation du MAMOT n'est requise.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité donnera un mandat à une firme d'ingénieur en octobre 2016 pour réaliser les plans & devis ainsi que la surveillance de ce projet dans le secteur Est.

CONSIDÉRANT QUE le secteur « Est » est assez densément habité pour y réaliser des travaux d'urbanisation conjointement au projet municipal.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite informer le MTQ de ses projets et vérifier s'il y a un intérêt pour réaliser des travaux conjoints

PAR CONSÉQUENT

Sur proposition du conseiller M. Alain Dion et appuyé par le conseiller M. François Pichette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la municipalité demande une rencontre avec le MTQ pour discuter de ces dossiers, des contraintes à respecter, des échéanciers et des possibilités de travaux conjoints.

QUE la municipalité de Saint-Pierre demande au MTQ d'évaluer si des travaux conjoints pourraient être envisagés dans ces secteurs (zone Est et entrée de l'île).

QUE la présente résolution soit transmise à Monsieur Jean-François Saulnier directeur au MTQ pour la région de la Capitale-Nationale.

ADOPTÉE.



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

29. Projet d'assainissement des eaux usées secteur Ouest (Programme Fepteu)

PROJET DE MISE EN PLACE D'UN NOUVEAU RÉSEAU D'ÉGOUT
AVEC TRAITEMENT DES EAUX USÉES DANS LE SECTEUR OUEST

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a effectué une étude d'avant-projet pour réaliser un projet de mise en place d'un nouveau réseau d'égout sanitaire avec traitement des eaux usées dans le secteur situé à l'entrée de l'île.

CONSIDÉRANT QU'à la suite d'une consultation publique, le projet ne peut être réalisé sans aide financière

CONSIDÉRANT QUE le nouveau programme FEPTEU a été mis sur pied pour obtenir des subventions pour réaliser de tels projets

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite obtenir une subvention pour réaliser les travaux

PAR CONSÉQUENT :

1867-2016

Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par la conseillère Mme Nathalie Vézina, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la municipalité de Saint-Pierre présente une demande d'aide financière dans le programme FEPTEU pour poursuivre les démarches nécessaires à la réalisation du projet du secteur Ouest (27721TT) pour les options Secteur 2 #3 (1 377 000\$).

QUE M. Gérard Cossette directeur général et secrétaire trésorier, soit autorisé à signer tout formulaire de demande financière relative à ce projet au nom de la municipalité

QUE la municipalité s'engage à payer sa part des coûts admissibles et d'opération continue du projet.

QUE la municipalité s'engage à terminer les travaux pour le 31 mars 2018

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTION DU PUBLIC

30 LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé ;

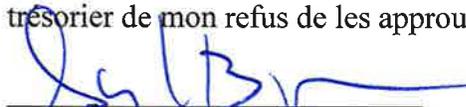
En conséquence :

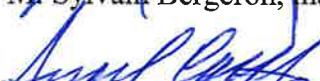
1868-2016

Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par la conseillère Mme Huguette Giroux, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de levée la séance à 18h50.

ADOPTÉE.

Je, Sylvain Bergeron, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le directeur général/secrétaire-trésorier de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 L.C.V.


M. Sylvain Bergeron, maire


M. Gérard Cossette

Directeur général/secrétaire- trésorier